



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion du Lundi 09 Décembre 2019

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-Pierre HERMEL, Eric JOYON, Roland LOUBEYRE.

Excusé : M. Claude AURIAC

INFORMATIONS

RAPPEL - ARTICLE 5-b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (section 3 – les clubs) :

Pour toute demande par messagerie électronique, seule provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.

F.M.I. – FEUILLE DE MATCH INFOMATISEE :

La nouvelle version 3.9.0.0 de la F.M.I. (traitement des bugs, écrans bleus, erreur au moment des signatures d'après-match) est disponible sur les différents stores. Son utilisation est désormais obligatoire.

Dans le cadre de la préparation des compétitions, les correspondants des clubs sont invités à prendre connaissance de l'article paru sur le site internet de la LAuRAFoot (suivre le lien : [FMI, faire vos vérifications avant la reprise](#)) et de procéder aux vérifications indispensables.

Application des dispositions de l'article 33.1 « Feuille de Match Informatisée » des Règlements Généraux de la LAuRAFoot.

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI **dès la fin de la rencontre.** Pour les Clubs jouant le **samedi**, le faire immédiatement, **ne pas attendre le dimanche soir.**

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre.

Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

QUE FAIRE EN CAS DE REPORT AVEC LA F.M.I.

Avec la mise en place de la Feuille de Match Informatisée, la saisie des reports de rencontre par les clubs sur « Footclubs » n'est plus possible.

Dans le cas où la rencontre est annulée en amont (la veille ou le matin), le Club visiteur et les Officiels sont informés par le Club recevant et ne se déplacent pas. Le club recevant adresse le jour même un mail d'information de ce report au service compétitions (competitions@laurafoot.fff.fr) pour les compétitions régionales. Le Club recevant n'a pas à intervenir sur la tablette ou sur « footclubs ». Seul le centre de gestion (Ligue ou District) peut effectuer cette saisie (attention : de ce fait en l'absence de saisie par le Centre de Gestion, le match n'apparaît pas comme reporté sur le site internet d'où l'absolue nécessité de prévenir l'adversaire et les Officiels de la rencontre).

Pour rappel, les coordonnées des Officiels (Arbitres et Délégués) sont disponibles sur l'interface « Footclubs » : menu « organisation », onglet « centre de gestion » puis Ligue et cliquer en bout de ligne sur le nombre de documents.

DOSSIERS

REGIONAL 2 – Poule D :

* **Match n° 20432.1 : SEYSSINET A.C. / AUBENAS SUD ARDECHE** (du 01 décembre 2019)

La Commission prend acte de la décision de l'arbitre principal de reporter ce match en déclarant le terrain impraticable (pelouse inondée) en présence des officiels et des deux équipes.

Ce match est donné à jouer à une date ultérieure.

REGIONAL 3 – Poule B :

* **Match n° 20632.1 : E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON / F.C. PARLAN LE ROUGET** (du 30 novembre 2019)

La Commission prend acte de la décision de l'arbitre principal de reporter ce match suite à une panne d'éclairage en présence des officiels et des deux équipes.

Ce match est donné à jouer à une date ultérieure.

REGIONAL 3 – Poule I :

* **Match n° 20959.1 : GRENOBLE VILLENEUVE / PONTCHARRA SAINT LOUP F.C.** (du 01 décembre 2019)

La Commission prend acte de la décision de l'arbitre principal de reporter ce match en déclarant le terrain impraticable (pelouse inondée) en présence des officiels et des deux équipes.

Ce match est donné à jouer à une date ultérieure.

REGIONAL 3 – Poule J :

* **Match n° 21028.1 : A.S. VILLARS / E.S. TRINITE LYON** (du 1er décembre 2019)

La commission prend acte de la décision de la commission régionale des règlements. Ce match sera à rejouer à une date ultérieure

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

NATIONAL 3 :

A / Rencontres reprogrammées au samedi 21 décembre 2019 à 18h00

* match n° 22301.1 : F.C. BOURGOIN JALLIEU / G.F.A. RUMILLY VALLIERES
(remis du 23 novembre 2019)

* match n° 22304.1 Z : S.A. THIERS / AIN SUD FOOT
(remis du 23 novembre 2019)

* match n°22306.1 : U.S. SAINT FLOUR / LE PUY FOOT 43 AUVERGNE (2)
(remis du 23 novembre 2019)

* match n° 22310.1 : MONTLUCON FOOTBALL / FC2A CANTAL AUVERGNE
(remis du 30 novembre 2019)

REGIONAL 1 – Poule A :

A / Rencontre reprogrammée pour le 12 janvier 2020

* match n° 20047.1 : F.C. RIOM / ESPALY F.C.
(remis du 20 octobre 2019 puis du 17 novembre 2019)

B / Rencontres reprogrammées pour les 18-19 janvier 2020

- * match n° 20065.1 : VELAY F.C. / R.C. VICHY
(remis du 24 novembre 2019)
- * match n° 20069.1 : YTRAC FOOT / VOLVIC C.S.
(remis du 23 novembre 2019)
- * match n° 20070.1 : Ac. S. MOULINS FOOT / ESPALY F.C.
(remis du 23 novembre 2019)
- * match n° 20075.1 : F.C. RIOM / CLERMONT FOOT 63 (3)
(remis du 30 novembre 2019)

REGIONAL 1 – POULE B :

A / Rencontres reprogrammées pour le 12 janvier 2020

- * match n° 20137.1 : U.S. MONTELMAR / GRENOBLE FOOT 38 (2)
(remis du 02 novembre 2019)
- * match n° 20151.1 : OL. VALENCE / CLUSES SCIONZIER F.C.
(remis du 24 novembre 2019)

B / Reprogrammations en attente :

- * match n° 20143.1 : GRENOBLE FOOT 38 (2) / THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C.
(remis du 09 novembre 2019)
- * match n° 20152.1 : THONON EVIAN GRAND GENEVE F.C. / U.S. MONTELMAR
(remis du 23 novembre 2019)
- * match n° 20164.1 : OL. VALENCE / F.C. SALAISE SUR SANNE
(remis du 08 décembre 2019)

REGIONAL 2 – POULE A :

A / Rencontres reprogrammées pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20221.1 : VALLEE DE L'AUTHRE / VERGONGHEON ARVANT
(remis du 09 novembre 2019)
- * match n° 20223.1 : F.C. ALLY-MAURIAC / LEMPDES-SPORTS
(remis du 09 novembre 2019)

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20226.1 : LEMPDES-SPORTS / VALLEE DE L'AUTHRE
(remis du 24 novembre 2019)
- * match n° 20227.1 : VERGONGHEON ARVANT / CEBAZAT-SPORTS
(remis du 23 novembre 2019)

REGIONAL 2 – POULE B :

A / rencontres reprogrammées pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20304.1 : C.S. VOLVIC (2) / F.C. COURNON D'AUVERGNE
(remis du 07 décembre 2019)
- * match n° 20297.1 : U.S. BRIOUDE / U.J. CLERMONTOISE
(remis du 30 novembre 2019)

B / rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20274.1 : F.C. COURNON D'AUVERGNE / U.J. CLERMONTOISE
(remis du 27 octobre 2019)
- * match n° 20289.1 : C.S. VOLVIC (2) / MONTLUCON FOOTBALL (2)
(remis du 09 novembre 2019)
- * match n° 20295.1 : S.C. LANGOGNE / AMBERT F.C.-U.S.
(remis du 24 novembre 2019)

* match n° 20302.1 : C.S. PONT DU CHATEAU / A.S. EMBLAVEZ-VOREY
(remis du 30 novembre 2019)

C / rencontre reprogrammée pour le 09 février 2020

* VOLVIC C.S. (2) / U.S.BRIOUDE
(remis du 23 novembre 2019)

REGIONAL 2 – POULE C :

Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20338.1 : DOMTAC F.C. BOURGOIN JALLIEU (2)
(remis du 20 octobre 2019)
- * match n° 20340.1 : ROANNAIS FOOT 42 / F.C. LYON FOOTBALL
(remis du 26 octobre 2019)
- * match n° 20342.1 : ROCHE SAINT GENEST F.C. / ANDREZIEUX BOUTHEON F.C. (2)
(remis du 16 novembre 2019)

REGIONAL 2 – POULE D :

A / Rencontres reprogrammées pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20400.1 : COTE CHAUDE S.P. / MOS 3R
(remis du 20 octobre 2019)
- * match n° 20432.1 : SEYSSINET A.C. / AUBENAS SUD ARDECHE
(remis du 01 décembre 2019)

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20405.1 : SAINT CHAMOND FOOT / F.C. VAULX EN VELIN (2)
(remis du 26 octobre 2019)
- * match n° 20408.1 : SEYSSINET A.C. / COTE CHAUDE S.P.
(remis du 26 octobre 2019)
- * match n° 20430.1 : MOS 3R / VENISSIEUX F.C.
(remis du 01 décembre 2019)

C / Reprogrammation en attente :

- * match n° 20439.1 : CRUAS S.C. / COTE CHAUDE S.P.
(remis du 07 décembre 2019)

REGIONAL 2 – POULE E :

A / Rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20474.1 : CHILLY Et.S. / U.S. ANNECY LE VIEUX
(match remis du 27 octobre 2019)

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20485.1 : A.S. SAINT PRIEST (2) / LYON DUCHERE A.S. (3)
(remis du 09 novembre 2019)
- * match n° 20503.1 : CHARVIEU CHAVAGNEUX F.C. / CHILLY Et. S.
(remis du 08 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE A :

A / Rencontres reprogrammées pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20549.1 : SUD CANTAL FOOT / U.S. SAINT FLOUR (2)
(remis du 09 novembre 2019)
- * match n° 20565.1 : U.S. SAINT BEAUZIRE / LIGNEROLLES LAVAUT
(remis du 01 décembre 2019)

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20544.1 : U.S. SAINT FLOUR (2) / U.S. SAINT BEAUZIRE
(remis du 03 novembre 2019)
- * match n° 20546.1 : A.S. SANSAC / DOMES SANCY FOOT
(remis du 03 novembre 2019)
- * match n° 20555.1 : U.S. ISSOIRE / SUD CANTAL FOOT
(remis du 23 novembre 2019)
- * match n° 20556.1 : U.S. LES MARTRES DE VEYRE / A.S. LOUDES
(remis du 24 novembre 2019)

C / Rencontre reprogrammée pour le 09 février 2019

- * match n° 20560.1 : U.S. BRIOUDE (2) / U.S. SAINT BEAUZIRE
(match remis du 23 novembre 2019)

D / Reprogrammation en attente :

- * match n° 20561.1 : SUD CANTAL FOOT / SANSAC A.S.
(remis du 01 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE B :

A / Rencontres reprogrammées pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20615.1 : ARPAJON C.S. / E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON
(remis du 09 novembre 2019)
- * match n° 20629.1 : C.S. PONT DU CHATEAU (2) / ENVAL-MARSAT A.S.
(remis du 30 novembre 2019)

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20619.1 : ENVAL-MARSAT A.S. / C.S. ARPAJON
(remis du 23 novembre 2019)
- * match n° 20623.1 : A.S. SAINT GENES CHAMPANELLE / SAUVETEURS BRIVOIS
(remis du 24 novembre 2019)
- * match n° 20624.1 : NORD VIGNOBLE A.S. / E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON
(remis du 24 novembre 2019)

C / Rencontre reprogrammée pour le 09 février 2020

- * match n° 20619.1 : ENVAL-MARSAT A.S. / LAPALISSE A.A.
(remis du 09 novembre 2019)

D / Reprogrammations en attente :

- * match n° 20627.1 : ARPAJON C.S. / NORD VIGNOBLE A.S.
(remis du 01 décembre 2019)
- * match n° 20632.1 : E.S. SAINT GERMAIN LEMBRON / F.C. PARLAN LE ROUGET
(remis du 30 novembre 2019).

REGIONAL 3 – POULE C :

A / Rencontres reprogrammées pour le 26 janvier 2020

- * match n° 21067.1 : YTRAC FOOT (2) / U.S. MOZAC
(match remis du 27 octobre 2019).
- * match n° 21092.1 : A.S. FONTANNES / A.S. LOUCHY
(remis du 01 décembre 2019).

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 21060.1 : OI. SAINT JULIEN CHAPTEUIL / A.S. VARENNES
(remis du 20 octobre 2019 puis du 17 novembre 2019)
- * match n° 21079.1 : YTRAC FOOT (2) / A.S. LOUCHY
(remis du 09 novembre 2019)

- * match n° 21087.1 : F.C. COURNON D'AUVERGNE (2) / A.S. FONTANNES
(remis du 23 novembre 2019)
- * match n° 21088.1 : U.S. MOZAC / A.S. SAINT DIDIER SAINT JUST
(remis du 24 novembre 2019)
- * match n° 21089.1 : CHATEL-GUYON F.C. / Ent. NORD LOZERE
(remis du 30 novembre 2019)

C / Rencontre reprogrammée pour le 09 février 2020

- * match n° 21091.1 : YTRAC FOOT (2). / Ent. F.C. SAINT AMANT ET TALLENDE
(remis du 01 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE D :

Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20674.1 : U.S. FEURS (2) / SAINT GALMIER CHAMBOEUF
(remis du 17 novembre 2019)
- * match n° 20687.1 : DUNIERES F.C. / F.C. VERTAIZON
(remis du 09 novembre 2019)
- * match n° 20691.1 : A.S. CHADRAC / S.E.L. SAINT PRIEST EN JAREZ
(remis du 23 novembre 2019)
- * match n° 20692.1 : S.A. THIERS (2) / AVERMES S.C.
(remis du 24 novembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE E :

Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20751.1 : Ent. S. AMANCY / G.F.A. RUMILLY VALLIERES (2)
(remis du 09 novembre 2019)
- * match n° 20764.1 : U.S. NANTUA / DRUMET MOURY E.S.
(remis du 01 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE G :

A / Rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20825.1 : F.C. CHABEUIL / EYBENS O.C.
(remis du 01 décembre 2019)

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20819.1 : RHODIA PEAGE / F.C. CHABEUIL
(remis du 24 novembre 2019)
- * match n° 20828.1 : A.S. VER SAU / CHAPONNAY MARENNES
(remis du 01 décembre 2019).
- * match n° 20830.1 : VALLEE DE LA GRESSE F.C. / CHAMBERY J.S.
(remis du 01 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE H :

A / Rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

- * match n° 20892.1 : A.S.SAINT DONAT / OI. RUOMSOIS
(remis du 01 décembre 2019)

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

- * match n° 20861.1 : PORTES HAUTES CEVENNES / RIVE DE GIER A.C.
(remis du 20 octobre 2019)
- * match n° 20886.1 : OI. RUOMSOIS / BRON GRAND LYON
(remis du 23 novembre 2019)

* match n° 20887.1 : SAINT MARCELLIN OI. / A.S. SAINT DONAT
(remis du 23 novembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE I :

Rencontre reprogrammée pour le 02 février 2020

* match n° 20959.1 : GRENOBLE VILLENEUVE / PONTCHARRA-SAINT LOUP F.C.
(remis du 01 décembre 2019)

REGIONAL 3 – POULE J :

A / Rencontre reprogrammée pour le 26 janvier 2020

* match n° 20997.1 : RHONE CRUSSOL 07 / HAUTS LYONNAIS (2)
(remis du 20 octobre puis du 17 novembre 2019)

B / Rencontres reprogrammées pour le 02 février 2020

* match n° 20993.1 : SAINT ETIENNE F.C. / CHAMBON FEUGEROLLES ALGERIENS
(remis du 20 octobre puis du 17 novembre 2019)

* match n° 21009.1 : RHONE CRUSSOL 07 / F.C. LYON FOOTBALL (2)
(remis du 03 novembre 2019)

C / Reprogrammation en attente :

* match n° 21021.1 : RHONE CRUSSOL 07 / CHAMBON FEUGEROLLES ALGERIENS
(remis du 24 novembre 2019)

* match n° 21028.1 : U.S. VILLARS / ET. SP. TRINITE LYON

(match à programmer de nouveau suite à décision de la commission des règlements)

COURRIERS DES CLUBS (Horaires)

R3 – Poule I :

F.C. VEYLE SAONE :

* Le match n° 20970.1 : F.C. VEYLE SAONE / GRENOBLE VILLENEUVE se disputera le dimanche 15 décembre 2019 à 14h30 au stade municipal de Saint André d'Huiriat.

R3 – Poule J :

A.S. MISERIEUX TREVoux :

* Le match n° 21035.1 : A.S. MISERIEUX TREVoux (2) / E.S. TRINITE LYON se disputera le samedi 14 décembre 2019 à 19h00 au stade de fétan à Trévoux.

A.S. ALGERIENNE CHAMBON FEUGEROLLES :

* Le match n° 21037.1 : A.S. ALGERIENNE / OI. DE BELLEROCHÉ se disputera le samedi 14 décembre 2019 à 19h00 au stade de Gaffard.

ORGANISATION DES FINALES REGIONALES DES COUPES LAuRAFoot

APPEL A CANDIDATURES :

Les finales des Coupes LAuRAFoot Seniors (Féminins et Masculins) sont programmées pour le SAMEDI 06 JUIN 2020 (horaires à déterminer).

Les clubs intéressés doivent envoyer leur candidature à l'adresse suivante : ligue@laurafoot.fff.fr avant le **15 décembre 2019** à l'attention de la Commission Régionale des Coupes.

Dès réception, un pré-cahier des charges leur sera transmis.

Les clubs candidats doivent disposer d'installations niveau 4 (herbe et synthétique), d'une tribune et d'une salle de réception.

Le choix du lieu sera communiqué fin janvier 2020.

Yves BEGON,
Président des Compétitions

Jean-Pierre HERMEL,
Secrétaire de séance